

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 Mai

QUESTIONS DU JOUR

Nous sommes en pleine lutte électorale. Bientôt la dernière bataille sera livrée. Dimanche prochain il n'y aura plus de ballottés, mais des élus et des balancés. Il ne restera plus qu'à nommer les maires et tout rentrera dans le calme.

Le calme ! Nous en avons bien besoin. Ce ne sont point les stériles agitations politiques qui font les affaires de ceux qui travaillent. Les calomnies et les injures, sans oublier les coups de poing que l'on se prodigue, en campagne électorale, peuvent, pendant un temps, amuser la galerie, mais les hommes de bon sens ont bien vite assez de ce spectacle.

C'est que, voyez-vous, les mœurs électorales se sont singulièrement modifiées depuis quelques années. Elles ont, il faut le dire, énormément perdu en dignité et en honnêteté. Depuis 1889, ou plus exactement depuis le Boulangisme, et la poussée socialiste — qui date de la même époque et qui s'est continuée, — les consultations du suffrage universel donnent souvent lieu à des scènes regrettables. Ces mœurs nouvelles n'ont pas encore pénétré dans les campagnes, mais à Paris elles scandalisent les moins difficiles. Il faut voir ici les socialistes des diverses écoles s'entre-déchirer à belles dents, se couvrir d'injures et employer les moyens les moins honnêtes, pour décrocher la timbale que le peuple détient, et qu'il devrait n'accorder qu'à de véritables amis et défenseurs de la démocratie.

On s'entretient encore — et cela se comprend — du nouveau ministère. On épilogue sur sa durée. Les uns le condamnent parce qu'il leur déplaît, et les autres affirment qu'il n'est pas si mort-né que Messieurs les *Socios* veulent bien le dire. En tout cas, il est une chose qu'il convient de considérer et que l'on répète couramment à Paris, depuis

la constitution du cabinet Méline, c'est que, nuance politique à part, l'ancien cabinet ne saurait être comparé au nouveau, au point de vue de la valeur des hommes.

Allons, qui que vous soyez ami lecteur, radical, socialiste ou autre, convenez avec votre serviteur, qu'à part MM. Bourgeois, Doumer et Cavaignac, le ministère défunt comprenait des hommes, aimables certainement, mais dont le talent nous paraissait sagement limité — ou plutôt dont le talent spécial ne cadrait pas avec la fonction qui leur était donnée.

Sans parti pris, on peut penser et dire que M. Méline vaut bien M. Viger, comme ministre de l'agriculture ; que l'amiral Besnard est aussi bien à la Marine que pouvait y être le spirituel M. Lockroy ; M. Boucher (des Vosges), auquel échoit le Commerce, ne perd pas à être comparé à M. Mesureur ; M. Rambaud, qui est un professeur de grande valeur, est, ce nous semble, tout-à-fait à sa place au ministère de l'Instruction publique ; de même, nous estimons que M. Hanotaux fera facilement oublier M. Berthelot, tout en remplaçant l'honorable M. Bourgeois ; M. Lebon vaut M. Guieysse ; M. le général Billot peut, sans être gêné, causer guerre aussi bien que M. Cavaignac ; si M. Doumer est un homme de valeur, M. Cochery, qui le remplace, se connaît en finances. Ce n'est pas flatter outre mesure M. Louis Barthou que de dire qu'il vaut bien M. Sarrien. Personnellement nous croyons même qu'il vaut mieux. Quant à M. Guyot-Dessaigne, il est très bien remplacé par M. Turrel ; de même ce bon M. Ricard, qui passait son temps à accuser la moitié du monde et à soupçonner l'autre moitié, nous semble avoir un bon successeur dans M. Darlan, que nous connaissons pour n'être atteint d'aucun délire.

Considéré en détail ou pris en bloc, le ministère Méline peut et doit être regardé comme un groupement d'hommes de réel talent. Chacun semble y être à sa place, et cela nous repose un peu de ces combinaisons

ministérielles où l'attribution des portefeuilles semblait être un défi jeté au bon sens public.

G. R. DOMESNIL.

CAUSERIE PARISIENNE

Voilà le terrible 1^{er} mai passé, et nous n'avons eu à subir que les assauts réfrigérants de la lune rousse. Jamais Paris n'avait été aussi calme et si, ce jour-là, le nombre des voyageurs par voitures publiques a diminué, c'est parce que le Parisien, sceptique et frondeur, est encore tellement superstitieux que, chaque vendredi, la circulation et le chiffre d'affaires, dans la capitale, diminuent dans de notables proportions. Toutefois, tous les Parisiens ne sont pas de la force de ce bon Calino, esprit fort qui s'écriait : Faut-il être bête pour croire que le vendredi porte malheur ! Moi, je crois au contraire qu'il porte bonheur !

Si le 1^{er} mai n'a été marqué, à Paris, comme dans toute la France, d'ailleurs, par aucun incident fâcheux, il n'en a pas été de même partout, entr'autres lieux à Vienne, où a eu lieu une grave collision entre ouvriers d'opinions différentes, et, à un autre point de vue, à Téhéran, d'où nous est arrivée la nouvelle de l'assassinat du shah de Perse.

Ce drame est un événement parisien, en raison des souvenirs de tous genres qu'avait laissés à Paris le souverain défunt. S. M. Nasser-ed Dim était pour nous une vieille connaissance, et on n'avait pas oublié qu'il était le premier souverain n'ayant pas craint, après nos désastres, de venir nous rendre visite.

Aussi fut-il accueilli avec enthousiasme par le bon peuple de Paris, et je crois encore entendre les acclamations qui saluèrent, à Longchamps, lors de la revue passée en l'honneur du monarque asiatique, l'arrivée du Shah, constellé de diamants, et montant un superbe cheval dont le harnache-

ment ruisselait d'or et de pierres précieuses.

Depuis nous avons revu Nasser-ed-Dim, en 1889, lors de l'Exposition qu'il voulut visiter dans tous ses détails. Au cours d'une de ses visites au Champ de Mars, le Shah se décida à faire l'ascension de la tour Eiffel, mais, arrivé au premier étage, il ne put se résoudre à prendre place dans l'ascenseur conduisant aux étages supérieurs et, comme pris de panique, il dégringola précipitamment l'escalier qu'il avait gravi, au grand ébahissement de tous ceux qui l'entouraient. Aujourd'hui, les visites de souverains, en France, sont fréquentes, et la semaine dernière, on ne comptait pas moins d'une douzaine de têtes couronnées en résidence sur la Côte d'Azur. Ils ne nous boudent plus maintenant, les porteurs de couronnes, auxquels il tardait d'ailleurs depuis longtemps de venir rendre visite à cette République, dont on savait la maison des plus hospitalières, les salons des plus élégants, la table parfaite et la famille gaie, prévenante, gracieuse et vraiment très agréable à fréquenter. On la savait aussi généreuse, le cœur sur la main, la bourse toujours ouverte, vaillante et forte, pouvant au besoin vous tirer d'un mauvais pas. Ils sont donc venus, rois, empereurs, princes régnants, et ils reviendront. Ceux qui ne viennent pas ne sont pas les moins désireux de pouvoir venir ; mais voilà, ils se sont mal conduits jadis, ayant pénétré un jour de force dans la maison et en ayant emporté les pendules !

Ils comprennent que c'est une bien mauvaise recommandation pour eux, et ils restent chez eux, tout comme ce bon monsieur Cornélius Herz, dont l'Angleterre vient de refuser l'extradition. Si le malade de Bornemouth n'est pas près d'être porté en terre, son procès, cette fois, est bel et bien entermé, malgré tous les efforts de M. Sutton, avocat du gouvernement français. *Sut-on* d'ailleurs jamais tous les dessous de cette affaire de brigands ? Pas plus qu'on ne saura, sans doute jamais, les dessous de l'assassinat du jeune Vasseur, l'étrangle du bois de Vincennes, Le père assassin, com-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 10

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX.

IV

Le Père Edmond

Je vous ai vu pratiquant le pardon des injures à des heures qui n'avaient pas la gravité et la solennité de celle-ci ; est-ce qu'à la première épreuve un peu rude que le ciel vous impose votre courage fléchirait, vous reculerez devant le devoir ?

Mais non, j'en ai la conviction, vous ne vous battez pas ; vous pardonnerez et vous oublierez, c'est le moment de couronner toute votre vie de devoir par un sacrifice héroïque qui vous montrera que vous n'avez pas que l'extérieur de la vertu et du courage chrétiens.

Vous vous souviendrez qu'à ceux qui l'outrageaient et lui crachaient au visage, notre Divin maître ne répondait que par le pardon et l'oubli.

Vous qui avez toujours, au milieu des entraînements du monde, conservé le culte des principes de votre enfance et de votre éducation religieuse, vous aurez à cœur de rester jusqu'au bout son disciple fidèle. Vous pardonnerez et vous oublierez ! Et si, malgré tout ce que je viens de vous dire, mon cher enfant, vous persistez dans vos funestes projets, si la fureur qui vous

aveugle en ce moment l'emportait sur le cri de votre conscience... eh bien ! je m'attacherais à vos pas dans l'espérance qu'à la dernière minute ma présence pourrait encore vous arrêter, j'irais me jeter entre vos épées, vous arracher votre glaive homicide, vous rappeler ce que votre père, le sévère magistrat, pensait du duel, vous supplier de ne pas donner à votre vie un aussi sanglant et cruel démenti.

Non, vous ne vous battez pas. Avec l'aide de Dieu, je saurais bien vous en empêcher ; non, je ne vous laisserai pas dans une minute de défaillance, compromettre le salut de votre âme, pour satisfaire une rancune. Vous m'écouteriez ! Ou bien, s'il ne me restait que ce dernier moyen pour vous retenir, j'irais vous dénoncer, je vous ferais arrêter. Sachez-le bien, j'aimerais mille fois mieux vous savoir déshonoré aux yeux du monde ; j'aimerais mieux qu'on vous prit pour un lâche, que de voir le regard de Dieu se détourner de vous comme d'un criminel !

Vous ne me répondez pas, vous vous préoccupez de l'opinion du monde, le respect humain vous tenaille et paralyse les efforts de votre conscience et de votre foi, je le vois bien.

Le monde... mais savez-vous ce qu'il veut ? malheureux ! savez-vous ce qu'il cherche dans le récit d'un duel ?... l'émotion malsaine, la sensation brutale !

Il se moque bien des causes et de la victime ! — Je vous en prie, mon père, taisez-vous, vous me désespérez avec vos réflexions.

— C'est que je vous aime, mon pauvre enfant, c'est que je veux vous éviter de revenir les mains tachées de sang comme un meurtrier, c'est que j'ai peur du remords incessant, terrible, pour vous.

Ah ! croyez-moi, ne vous exposez pas à de longues nuits sans sommeil, avec le dernier cri de votre victime toujours retentissant à l'oreille, avec, devant vos yeux troublés, la vision continue de son spectre, la poitrine trouée d'une plaie béante, atroce.

— De grâce, mon père, vous m'effrayez, voulez-vous donc troubler le calme dont j'ai besoin demain, faire trembler ma main, et brouiller la sûreté de mon coup d'œil dans un nuage de sang ?

— Oui, oui ! si j'étais ainsi capable de vous faire reculer, de vous arracher une promesse.

Tenez, voulez-vous un exemple des effets épouvantables de ces remords dont je vous parlais tout à l'heure, écoutez donc :

Vous ne m'avez jamais connu, mon cher enfant, que sous la robe de bure qui me recouvre maintenant. Eh bien ! moi aussi, j'ai été comme vous un cavalier accompli, un avocat écouté, un homme aimé pour sa loyauté et sa droiture.

Comme vous aussi, mon pauvre ami, j'ai cru une minute dans la vie qu'une injure ne se lavait que dans le sang, hélas !...

Un soir, un de mes amis les plus chers, celui d'entre tous à qui m'unissaient les liens les plus étroits d'une vieille camaraderie, les souvenirs inoubliables d'une enfance passée ensemble, porte à porte d'abord, puis ensuite sur les mêmes bancs, au collège, me jeta son gant à la figure, dans un café, pour une querelle futile.

Nous avions bu un peu tous les deux, il fut impossible de nous réconcilier.

Et le lendemain, ajouta tristement le religieux, mon camarade tombait sous une rispoté terrible de mon épée, la poitrine trouée.

Une minute, il se roula sur le gazon en proie aux dernières secousses de l'agonie, puis sa tête livide se renversa en arrière et il mourut sans m'avoir pardonné.

Ah ! comme j'aurais voulu être à sa place !

Le soir même j'entrais dans un couvent pour expier mon meurtre.

Il y a de cela vingt ans et je n'ai pas encore retrouvé le calme de ma conscience.

Oh ! oui, je les connais ces nuits terribles, dont je vous parlais, ces apparitions fantastiques de mon malheureux ami, avec ses traits livides, son râle déchirant, où je crois toujours distinguer sa malédiction.

Le père Edmond se laissa retomber sur sa chaise, brisé par la douleur que ravivaient en lui ces poignants souvenirs, la voix convulsée par un sanglot.

Il regarda Paul avec des yeux pleins de larmes, très doux, suppliants.

— Voilà pourquoi je veux vous empêcher de vous battre ; c'est parce que j'ai la terrible expérience de ces drames lugubres, parce que j'ai l'intuition des redoutables épreuves de la vie douloureuse que vous vous préparez.

Savreux, très pâle, ému de cette confiance pénible, faite par amitié pour le persuader, semblait ébranlé dans sa résolution ; il se raidit, cependant, et tout doucement gagnant la porte de la cellule.

— Adieu, mon père, fit-il, priez pour moi ; vous êtes mon saint, mais je ne me sens pas le courage de vous obéir. Adieu et pardon.

Le prêtre se redressa d'un bond et courut au jeune homme, il se heurta contre la porte repoussée avec violence ; dans le couloir on entendait le pas précipité, rapide de Savreux qui s'enfuyait comme un larron.

(A suivre)

ÉTUDE

de M^e Camille SAUTET, avoué, successeur de M^e Léon Talou, place du Palais de Justice, n^o 7, à Cahors.

Purge d'hypothèques légales

Notification a été faite à la requête de :

1^o Madame Anne Conduché, sans profession, veuve de Monsieur André Carbonnel, demeurant au mas de Barrade, commune de Gigouzac ;

2^o Monsieur Pierre Calmon, propriétaire, demeurant au mas de Bris, commune de Gigouzac ;

3^o Monsieur Firmin Baldy, propriétaire au mas de Barrade, commune de Gigouzac ;

Et 4^o Monsieur Basile Talou propriétaire, demeurant au mas de Bris, commune de Gigouzac.

Pour tous lesquels domicile est élu à Cahors, en l'étude de M^e Camille Sautet, avoué près le tribunal civil de Cahors.

Suivant exploit du ministère de M^e Bousquet, huissier à Catus, en date des trente avril et premier mai mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré ;

A Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Cahors, en son Parquet, sis au Palais de Justice de la dite ville :

1^o De l'expédition d'un acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors le vingt cinq avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe le même jour de :

1^o L'expédition d'un contrat retenu par Monsieur Escudier, notaire à St-Denis-Catus, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, contenant vente par Pierre Miquel, propriétaire au mas de Barrade, commune de Gigouzac, au profit de madame veuve Carbonnel, requérante, 1^o d'un article en nature de terre labourable, friche et bois, dit Los Branos ou le Puits, compris sous partie des numéros 1269, 1258, 1257 et 1256, section C, du

plan cadastral de la commune de Gigouzac, confrontant, d'une part, à l'acquéreur, à Rossignol, à chemin public des graves, route numéro 4, de Gigouzac à Uzech, qui traverse ledit article Miquel, ancien maire, et l'acquéreur, dans lequel se trouve compris un lac ; et 2^o d'un passage avec char et bœufs, pour aboutir au lac qui se trouve dans ladite parcelle, tel que Miquel, père du vendeur, l'avait acquis des consorts Carbonnel, suivant acte retenu par M^e Antoine Cairole, le quatorze mai 1858 ;

Et ce moyennant, outre les charges indiquées audit acte, la somme de cinq cents francs.

2^o L'expédition d'un second contrat retenu par ledit M^e Scudler, notaire, le même jour que le précédent, contenant vente par le même Miquel Pierre en faveur de Monsieur Pierre Calmon, l'un des requérants de :

1^o Un entier immeuble en nature de châtaigneraie, dit Crozefond, sis aux appartenances du mas de Bris, commune de Gigouzac, confrontant Baldy, Faillet et Salinié Victor ;

2^o D'un bois sis à Camy, numéro 789 section C du plan cadastral de Gigouzac, confrontant l'acquéreur, chemin de Camy et Pierre Tissandière ;

3^o D'un article en nature de bois, sis au Theil, commune d'Uzech, confrontant, Vaysse, Peyrilles, Redoulès, Jeanne Miquel et l'acquéreur ;

4^o D'un article en nature de châtaigneraie, dit Lous Bossés, compris sous les numéros 717 et 718, section C du plan cadastral de Gigouzac, confrontant les propriétés de l'acquéreur, de Monsieur Roques, de Monsieur Talou et Monsieur Redoulès ;

5^o Un entier article en nature de terre, dit au mas de Bris, commune de Gigouzac, confrontant communal public, chemin public du mas de Bris à Gigouzac, Redoulès, ancien chemin de Gigouzac à Uzech, numéro 944 section C, de Gigouzac ;

6^o Une terre et friche, dit mas de Brandoul, formant partie des numéros 925, 926, 927 et 928, section C de Gigouzac, confrontant Relhié, route numéro 4 de Gigou-

zac à Uzech, chemin public de mas de Brandoul à Champ vieil et Rossignol, avec la convention que la route borne la partie vendue du côté du midi.

Et ce moyennant, entre les charges indiquées audit contrat, la somme de sept cent quatre vingt francs.

3^o L'expédition d'un troisième contrat retenu par M^e Scudier, notaire à St-Denis-Catus le treize avril mil huit cent quatre-vingt-seize enregistré, portant échange par Pierre Miquel sus nommé et qualifié en faveur de M. Firmin Caldy, propriétaire, autre requérant de :

1^o Un article en nature de terre dit Boudra-Bas d'une contenance cadastrale de cinquante-un ares soixante-dix centiares, numéro 840 section C de Gigouzac confrontant route numéro 4 de Gigouzac à Uzech, Jeanne Miquel Rossignol et l'acquéreur.

2^o Un petit bois costerital numéro 1246, section C de Gigouzac, autrefois vigne d'une contenance de trois ares cinquante centiares, confrontant l'acquéreur, ancienne route numéro 13, Pradié et l'acquéreur ;

En contre l'échange, M. Baldy donne à Miquel un article en nature de terre et vigne, dit Barrade, compris sous le numéro 863 section C de Gigouzac, d'une contenance de neuf ares quarante centiares, confrontant de tous côtés, Miquel et chemin public de Barrade, avec explication que la partie comprise entre la route nouvelle et Miquel se trouve incluse dans le présent échange.

Cet échange a été fait moyennant outre les charges indiquées au dit acte, une soulte de quatre cent vingt-cinq francs au profit de M. Miquel ;

II^o De l'expédition d'un second acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors le vingt sept avril mil huit cent quatre-vingt-seize enregistré, constatant le dépôt fait au dit greffe le même jour de l'expédition d'un contrat retenu par M^e Scudier, notaire à St-Denis-Catus le dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize enregistré, portant vente par le dit Pierre Miquel en faveur de M. Talou autre requérant de :

1^o Un article de terre en nature de bois, châtaigneraie et bruyère compris sous les numéros suivants section C de Gigouzac savoir, numéro 307 confrontant du couchant chemin public Carbonnel, Tissandière Augustin et Salinié ; numéro 308 confrontant du levant chemin public de deux côtés Carbonnel et Tissandière ; numéro 309 confrontant Carbonnel de deux côtés, Redoulès et Salinié dit les Crozettes ;

2^o Un entier article en nature de châtaigneraie dit les Emalguères compris sous le numéro 333 section C de Gigouzac, confrontant de deux côtés propriété de Pradié Veyssières, de deux côtés et Baldy ;

3^o Un article dit Camp de Bris compris sous le numéro 965 section C de Gigouzac confrontant Redoulès numéro 964 même section et plan et Pradié.

Et ce moyennant, outre les charges indiquées au dit contrat, la somme de sept cents francs.

Avec déclaration à M. le Procureur de la République :

Que ladite notification lui était ainsi faite, conformément à l'article 2194 du code civil, pour qu'il eût à prendre, dans le délai de deux mois, sur les dits immeubles, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il aviserait, et que faute par lui de ce faire dans ledit délai, et icelui passé, les immeubles dont il s'agit passeraient et demeureraient aux mains des requérants francs et quittes de toutes dettes et charges de cette nature pouvant les grever.

Avec déclaration en outre :

1^o Que les anciens propriétaires, connus des requérants, indépendamment du vendeur déjà nommé sont :

Les consorts Carbonnel, Bris Jean, Jean Lasvignes, les mariés Vincent Chaubat, les mariés Miquel, père et mère du vendeur, et Calmeille Baptiste.

II^o Que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus des requérants, ils feraient publier la dite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mai 1807.

Signé : Camille SAUTET.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Coudere, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

4^o édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS

MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

FOURNITURES D'USINES

Une Maison du Nord demande de suite un Agent sérieux, muni de bonnes références et connaissant si possible l'article.

Réponse au bureau du Journal, aux initiales A. D. B.

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Plusieurs Ulcères varicelleux dits incurables. Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^o jour, il produit une amélioration sensible. M. LENORMAND, Médecin spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites de 9 h. à 6 h.

CAPSULES

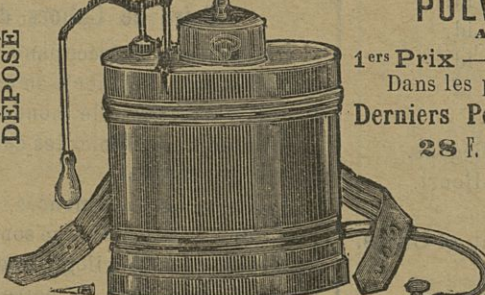
de Quinine de Pelletier

INVENTEUR DE LA QUININE Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.

UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina. Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule. PRIX MOYEN : 1 fr. 10 gr. en 10 Capsules. Dépôt dans toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



Cave Bordelaise
3, rue de la Mairie, CAHORS
M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté
M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

